

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

12^e séance, 25^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 9 mai 2023 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1^{re} Rue, Lévis.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Madame Karine Barma-Hamel, parent d'un élève
Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève
Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté
Madame Hélène Massé, membre de la communauté
Monsieur Éric Pouliot, directeur d'établissement

Membres du conseil d'administration absents :

Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Madame Pascale Girard-Toupin, directrice des Services éducatifs
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières
Monsieur Rémi Otis, directeur adjoint des Services des ressources humaines

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Monsieur Yannick Forgues propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 9 mai 2023 à 18 h 33.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Désignation d'un secrétaire d'assemblée

Madame Karine Barma-Hamel propose que monsieur Benoit Langlois agisse à titre de secrétaire de la rencontre.

1.3.2 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3.3 Quorum

Le secrétaire, monsieur Benoit Langlois, confirme qu'il y a quorum.

CA-22-23-115

1.4 Adoption de l'ordre du jour

Madame Lucas demande que soit ajouté le point 3.5 Rapport de la protectrice de l'élève

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Barma-Hamel et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2023
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN
- 1.8 Mot de la présidente

2.0 Décisions

- 2.1 Nomination au poste de Direction de service de secrétariat général, des services corporatifs et des communications.
- 2.2 Ratification des actes du Comité exécutif.
- 2.3 Adoption du plan d'effectif des professionnels.
- 2.4 Adoption du plan d'effectif des cadres.
- 2.5 Évaluation de la directrice générale.
- 2.6 SRM - Location de presses numériques à haut rendement et copieurs - adjudication de contrat – préavis.
- 2.7 SRM - Service de messagerie – adjudication de contrat.
- 2.8 SRM - Solution informatique pour le remplacement de personnel et de services connexes – adjudication de contrat.
- 2.9 SRM - Gestion des actifs – adjudication de contrat.
- 2.10 École de l'Auberivière – travaux d'aménagement (maternelles 4 ans) – adjudication de contrat.

3.0 Information

- 3.1 Présentation – Unité mixte de recherche (UMR).
- 3.2 Calendrier scolaire 2024-2025.
- 3.3 Suivi financier 2022-2023 en date du 25 mars 2023.
- 3.4 Mot de la Direction générale.

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents
- 4.7 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des membres

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

CA-22-23-116

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 avril 2023

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 25 avril 2023 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

DE dispenser le secrétaire de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 25 avril 2023 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.3 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

Aucune intervention.

1.8 Mot de la présidente

Madame Ève Lapointe, présidente, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

2.0 DÉCISIONS

CA-22-23-117

DG

2.1 Nomination au poste de Direction de service de secrétariat général, des services corporatifs et des communications

ATTENDU la vacance du poste de secrétaire général depuis le mois de février 2023 ;

ATTENDU les besoins et la nécessité de pouvoir ce poste ;

ATTENDU le processus de sélection et la recommandation du jury de sélection.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et résolu :

QUE monsieur Christian St-Gelais soit engagé à titre de secrétaire général ;

QUE la date d'entrée en fonction soit déterminée par la directrice générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CA-22-23-118

DG

2.2 Ratification des actes du comité exécutif (CÉ)

CONSIDÉRANT l'avis juridique reçu le 14 mars 2023 recommandant la ratification des actes du CÉ ;

CONSIDÉRANT la formation du CÉ composé de membres du CA;

CONSIDÉRANT QUE les décisions prises par le CÉ ont été présentées au CA;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Forgues et résolu :

QUE soient ratifiées toutes les décisions prises par les membres du comité du Centre de services scolaire des Navigateurs entre octobre 2020 et février 2023.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-22-23-119

SRH

2.3 Plan d'effectif 2023-2024 du personnel professionnel – adoption

ATTENDU le dépôt au conseil d'administration du projet de plan d'effectif 2023-2024 du personnel professionnel;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie-Claude Bérubé et résolu :

D'ADOPTER le plan d'effectif du personnel professionnel pour l'année scolaire 2023-2024 tel qu'il apparaît au document déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-22-23-120

SRH

2.4 Plan d'effectif 2023-2024 du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles – adoption

ATTENDU le dépôt au conseil d'administration du projet de plan d'effectif 2023-2024 du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Barma-Hamel et résolu :

D'ADOPTER le plan d'effectif du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles pour l'année scolaire 2023-2024 tel qu'il apparaît au document déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CA-22-23-121

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Massé et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à huis clos.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 19 h 04.

CRH

2.5 Évaluation de la directrice générale

Présentation de la grille d'évaluation du DG.
Ce point sera rediscuté lors d'une prochaine rencontre.

CA-22-23-122

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 19 h 21.

CA-22-23-123

SRM

2.6 Services des ressources matérielles - location de presses numériques à haut rendement et copieurs - adjudication de contrat

ATTENDU la fin du contrat de location des presses numériques et photocopieurs du Centre de reprographie ;

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) est maintenant tenu de procéder à la location de tels équipements par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) ;

ATTENDU l'analyse de conformité, dans ce contexte, réalisée par le personnel des Services des ressources matérielles et du Centre de reprographie ;

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante de l'organisme ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie-Claude Bérubé et résolu :

QUE le Centre de services scolaires des Navigateurs adjuge à *Canon Canada Inc.*, le contrat pour la location de quatre copieurs monochromes, 130 pages par minutes, pour un montant de 312 556,80 \$, plus un coût au clic de 0,00376 \$, excluant les taxes, pour une durée de soixante (60) mois, le tout conformément au processus de location de tels équipements sur la plateforme du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) ;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

QUE le Centre de services scolaires des Navigateurs adjuge à *Canon Canada Inc.*, le contrat pour la location d'un copieur couleur, 80 pages par minutes, pour un montant de 84 562,80 \$, plus un coût au clic monochrome de 0,00828 \$ et 0,04771 \$ pour la couleur, excluant les taxes, pour une durée de soixante (60) mois, le tout conformément au processus de location de tels équipements sur la plateforme du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) ;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-22-23-124
SRM**

2.7 Services des ressources matérielles - service de messagerie - adjudication de contrat

ATTENDU la fin du contrat actuel en matière de messagerie au 30 juin 2023 ;

ATTENDU la nécessité de déployer un service de messagerie au sein du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) ;

ATTENDU l'appel d'offres public AO230403-73, réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de services de messagerie pour l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) ;

ATTENDU l'analyse, des soumissions, effectuée par monsieur Henry-Daniel Bouchard, gestionnaire administratif aux approvisionnements pour les Services des ressources matérielles ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

QUE le Centre de services scolaires des Navigateurs adjuge à *9415-3145 Québec inc.*, le contrat de services de messagerie pour l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN), d'une durée de trois (3) ans, pour la somme de 511 020 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public ;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-22-23-125
SRM**

2.8 Services des ressources humaines - solution informatique pour le remplacement du personnel et de services connexes - adjudication de contrat

ATTENDU les besoins exprimés par les services des ressources humaines et les directions d'établissements primaires et secondaires pour l'implantation d'une solution informatique du remplacement du personnel et de services connexes;

ATTENDU la publication sur le Système électronique (SEAO) de l'avis d'intention INT230314-84 ;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU QU'aucune firme ne s'est manifestée à la suite de la publication de l'avis d'intention;

ATTENDU la recommandation des services des ressources humaines ;

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante de l'organisme.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et résolu :

D'OCTROYER le contrat de gré à gré à la firme Scolago innovation inc., pour l'implantation de la solution informatique du remplacement du personnel et de services connexes pour une durée de trois (3) ans pour la somme de 141 699,54 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise ;

QUE le directeur adjoint des Services des ressources humaines, monsieur Rémi Otis, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.9 Services des ressources matérielles – gestion des actifs - adjudication de contrat

Ce point est annulé.

**CA-22-23-126
SRM**

2.10 École de l'Auberivière – travaux d'aménagement (maternelles 4 ans) – adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO230414-96 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de travaux d'aménagement pour des classes de maternelles 4 ans pour l'École de l'Auberivière;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 4 mai 2023, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, des soumissions, effectuée par madame Marie-Ève Gagné, technicienne en architecture pour les Services des ressources matérielles.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Massé et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Jim construction inc., le contrat de travaux de construction en vue de travaux d'aménagement pour des classes de maternelles 4 ans pour l'École de l'Auberivière, pour la somme de 208 805 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

3.0 INFORMATION

3.1 Présentation – Unité mixte de recherche Synergia (UMR)

Madame Suzie Lucas, directrice générale, présente l'avancement des travaux de l'Unité mixte de recherche Synergia.

3.2 Calendrier scolaire 2024-2025

Madame Pascale Girard-Toupin, directrice des Services éducatifs, présente, à titre informatif, le calendrier scolaire 2024-2025 à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

3.3 Suivi financier 2022-2023 en date du 25 mars 2023

Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières et du transport, présentera la situation financière prévue au 30 juin 2023 en date du 25 mars 2023 à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

3.4 Mot de la Direction générale

Madame Suzie Lucas s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration et les informe des divers dossiers survenus au cours des dernières semaines.

3.5 Rapport de la protectrice de l'élève

Madame Suzie Lucas présente le rapport de la protectrice de l'élève.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Compte tenu de la dissolution du comité exécutif, ce point sera retiré de l'ordre du jour des prochains CA.

4.2 Comité de vérification

Les membres ne se sont pas rencontrés.

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Les membres ne se sont pas rencontrés.

4.4 Comité des ressources humaines

Les membres ne se sont pas rencontrés.

4.5 Comité CSÉHDAA

Les membres ne se sont pas rencontrés.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

4.6 Comité de parents

Les membres sont informés des sujets traités lors de la réunion du 27 mars 2023.

4.7 Comité consultatif de transport

Les membres ne se sont pas rencontrés.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

CA-22-23-127

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie-Claude Bérubé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 20 h 31.

ADOPTÉE à l'unanimité



Ève Lapointe
Présidente



Benoit Langlois
Secrétaire